

# Nos colères nous appartiennent

En décembre 2007, nous lançons un appel « Pour le respect des libertés ».

Nous y dénonçons un activisme policier inquiétant sur fond de politique sociale régressive, de chasse aux étrangers et de répression visant des nationalistes et leur entourage familial. Tout cela fut dit au préfet de Corse.

Nous avons alors le sentiment que pouvait s'enclencher un nouveau cycle de violence et de répression. Les faits les plus récents nous donnent hélas raison.

Une fois de plus, les logiques d'affrontement occupent le devant de la scène politique, reléguant au second plan la question sociale, celle de la lutte contre le conservatisme social et le clanisme, et celle d'un développement durable, solidaire et démocratique.

Une fois de plus, les citoyens sont sommés de rejoindre un camp ou l'autre, celui qui condamne la violence ou celui qui dénonce la répression.

Devant cet enchaînement de faits, dont nul n'est capable de dire les limites, nos colères sont légitimes. Mais attention, nous devons être vigilants. Car aujourd'hui, il nous est demandé de choisir entre notre liberté et notre sécurité.

Et si nous nous engageons sur cette voie, nous perdrons à la fois un peu plus de notre liberté et un peu plus de notre sécurité.

Pour éviter tout enrôlement, pour nous mettre en situation de maîtriser notre destin, ensemble, il nous faut affirmer :

- Qu'il n'y a pas de fatalité ! Les logiques d'affrontement ne sont pas durablement inscrites dans notre histoire, dans notre présent et dans notre avenir.
- Que nos colères nous appartiennent ! Nous pouvons faire en sorte qu'elles ne puissent nourrir un nouveau cycle de violence et de répression.
- Que nous n'avons pas à choisir entre notre liberté et notre sécurité. Nous pouvons dire, dans le même temps "**non aux violences, non à la répression**".

Janvier 2008

**Philippe GATTI**

Bâtonnier de l'ordre des  
Avocats du barreau  
d'Ajaccio

**Miloud MESGHATI**

Président de l'union des  
Marocains de la  
Corse du sud

**Gérard MORTREUIL**

Secrétaire de la  
CFDT  
Corsica

**André PACCOU**

Délégué de Corse de la  
Ligue des Droits de  
l'Homme et du Citoyen